



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

- Séance du 15 décembre 2022 -

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre, le Conseil municipal de la commune de Seysses dûment convoqué conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 29

Membres présents : 23

Procurations : 6

Membres excusés : 0

Votants : 29

Date convocation : 9/12/2022

**Liste des délibérations affichée et mise en ligne le :
16/12/2022**

Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Marie-Ange KOFFEL, Philippe STREMLER, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Magalie GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Sébastien CHAUDERON, Olivier CHAPRON, Philippe RIGAL, Valentin DE MUER, Nathalie CARLES-SALMON, Elodie ALBA, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Françoise MALEPLATE.

Procurations : Raphaël RIGACCI à Malika BENSOUICI, Orlane LABAT à Valentin DE MUER, Morgane CARRA à Magalie GRANDSIMON, Jérôme PUILLET à Jérôme BOUTELOUP, Vincent SOUBIRON à Nathalie CARLES-SALMON, Jean-Paul ROBERT à Gilles DURET.

Secrétaire : Magali PATINET

<p>N° DEL/2022-5-3</p> <p style="text-align: center;">OBJET :</p> <p style="text-align: center;">CITOYENNETE</p> <p>APPROBATION DE LA CHARTE DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DE L'IMPLICATION CITOYENNE</p> <p><i>Rapporteur :</i> Madame Malika BENSOUICI, Maire-Adjointe</p>	<p>Considérant que lors de sa séance du 1^{er} Juillet 2021, le Conseil Municipal a approuvé le lancement de la concertation sur la Charte de la démocratie participative et de l'implication citoyenne.</p> <p>Il est rappelé que l'objectif principal de cette Charte est de répondre au souhait des élus de Seysses de proposer une politique constructive de la commune, en collaboration et en partenariat avec les citoyens.</p> <p>Il s'agit d'un texte fondateur qui définit les principes, les engagements des acteurs et l'ensemble des règles qui seront appliquées en matière de participation des habitants aux projets de la commune. La charte, co-construite avec les Seyssois, donne un cadre commun pour enrichir les projets menés par la municipalité.</p> <p><u>Les engagements généraux pris sur la démocratie participative sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer, consulter et concerter les citoyens sur des projets pour Seysses, - Développer les compétences et/ou favoriser l'intelligence collective, - Renforcer les relations entre les Seyssois et les élus, - Solidifier le « Vivre ensemble ». <p>Considérant que cette charte a été présentée à la fois en réunion publique et en Commission Vie Culturelle, Vie associative et Vie de Quartier.</p>
---	---

N° DEL/2022-5-3

Le Conseil Municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

-D'approuver la Charte de la démocratie participative et de l'implication citoyenne telle qu'annexée à la présente délibération.

Pour : 22, abstentions : 7

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme.

Le Maire,
Jérôme BOUTELOUP



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

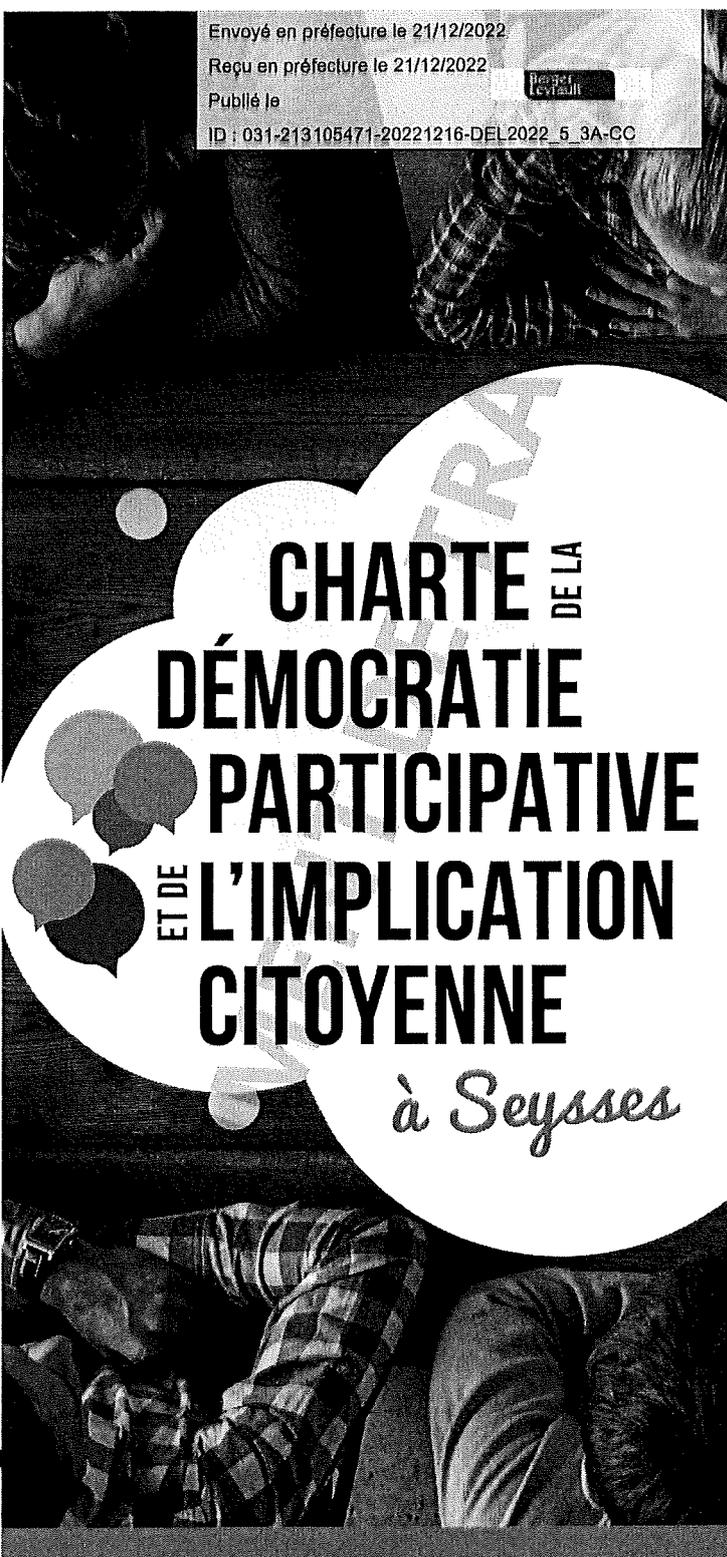
Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 031-213105471-20221216-DEL2022_5_3A-GC

Reçu en préfecture

le 21/12/2022



CHARTRE
DE LA
DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE
ET DE
L'IMPLICATION
CITOYENNE

à Seysses

SOMMAIRE

- 3** Édito par M. le Maire et l'Adjointe à la Démocratie Participative
- 4** Pourquoi une Charte de Démocratie Participative à Seysses ?
- 6** La Démocratie Participative à Seysses, c'est quoi ?
- 8** Retour en images... les actions menées à Seysses en 2022
- 10** Les thématiques et les publics des démarches de participation à Seysses
- 11** Les différentes modalités de participation citoyenne
- 12** Zoom sur les instances de participation citoyenne à Seysses
- 13** Zoom sur les autres outils de participation à Seysses
- 14** L'évaluation de la Démocratie Participative à Seysses
- 15** Les mots-clés de la Démocratie Participative

La Charte de Démocratie Participative et d'Implication Citoyenne à Seysses

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 031-213105471-20221216-DEL2022_5_3A-CC

Republi-
Le-travail

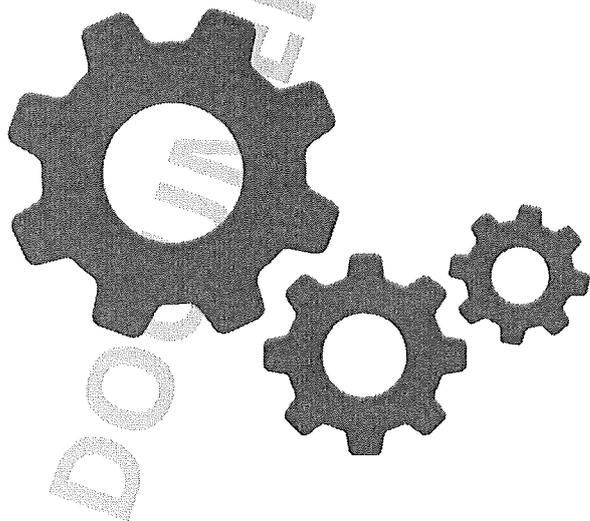
**M. Le Maire et l'Adjointe au Maire
déléguée à la Démocratie Participative
et à l'Implication Citoyenne**



Pourquoi une charte de la Démocratie Participative à Seysses ?

L'élaboration d'une Charte de la Démocratie Participative et de l'Implication citoyenne répond au souhait des élus de Seysses de proposer une **politique constructive de la Ville, en collaboration et en partenariat avec les citoyens.**

La charte est un **texte fondateur** qui définit les principes, les engagements des acteurs et l'ensemble des règles qui seront appliquées en matière de **participation des habitants** aux projets de la commune. La charte, co-construite avec les Seyssois, donne un **cadre commun** pour enrichir les projets menés par la municipalité. Ce cadre collectif pourra **évoluer au fil des rencontres** et des échanges au sein des instances proposées.



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

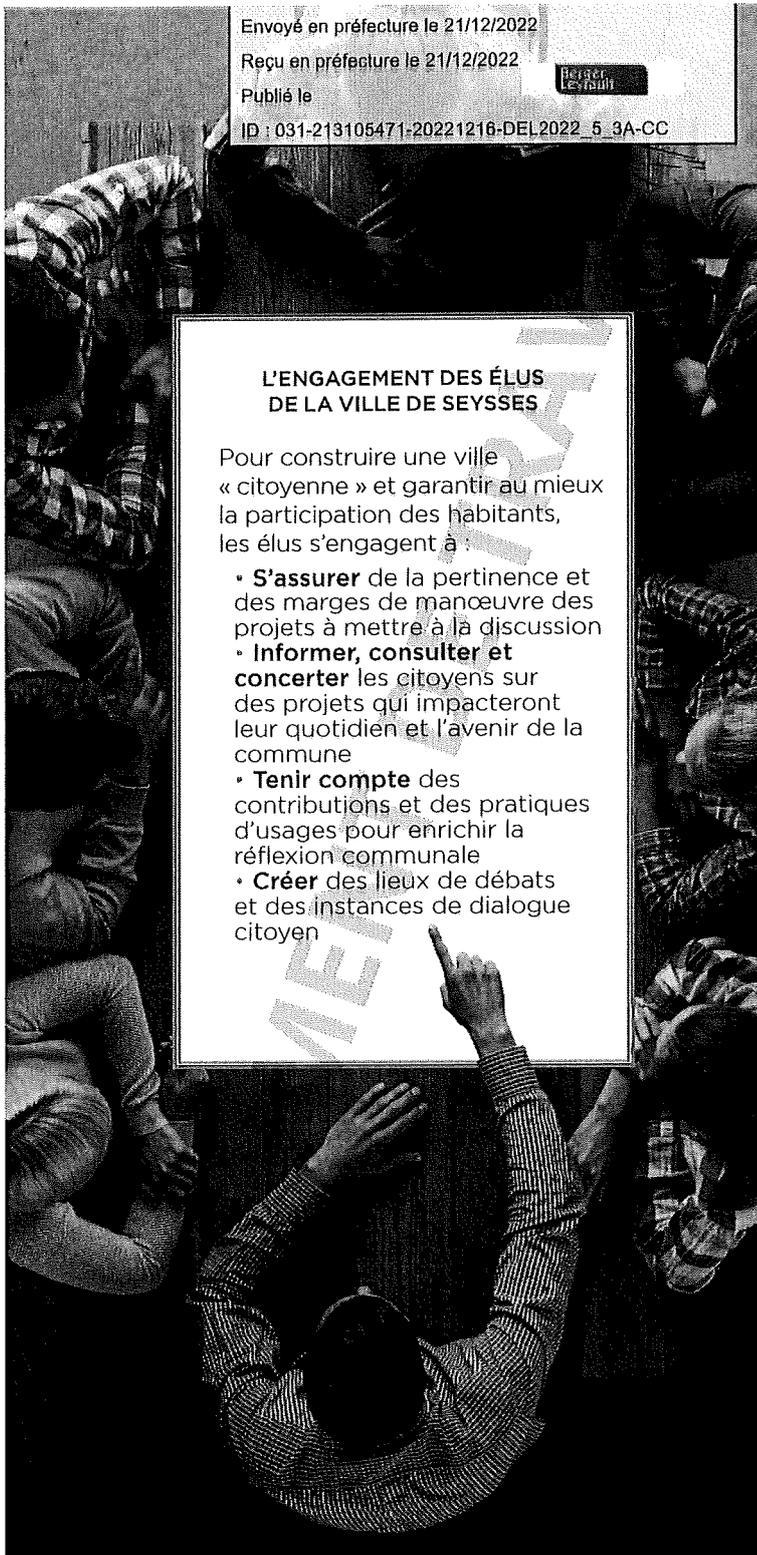
ID : 031-213105471-20221216-DEL2022_5_3A-CC



L'ENGAGEMENT DES ÉLUS DE LA VILLE DE SEYSSES

Pour construire une ville « citoyenne » et garantir au mieux la participation des habitants, les élus s'engagent à :

- **S'assurer** de la pertinence et des marges de manœuvre des projets à mettre à la discussion
- **Informé, consulter et concerter** les citoyens sur des projets qui impacteront leur quotidien et l'avenir de la commune
- **Tenir compte** des contributions et des pratiques d'usages pour enrichir la réflexion communale
- **Créer** des lieux de débats et des instances de dialogue citoyen



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

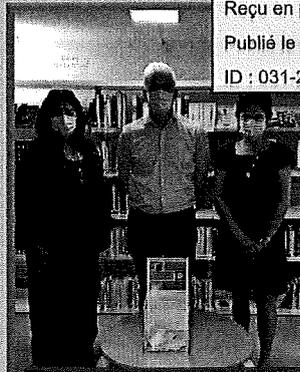
Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

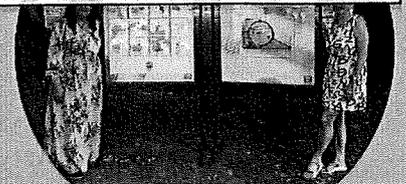
ID : 031-213105471-20221216-DEL2022_5_3A-CC



Nom de la médiathèque dévoilé (oct. 2021)



Trage au sort jury citoyen (juin 2021)



Permanence hors des murs fête des assos (sept. 2022)



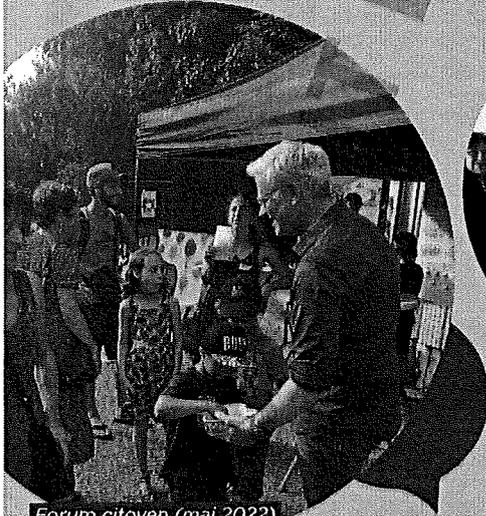
Atelier Démocratie Participative avec le PAJ (mai 2022)



Nom médiathèque Jury citoyen (juin 2021)



Réunion publique place de la Libération (juin 2022)



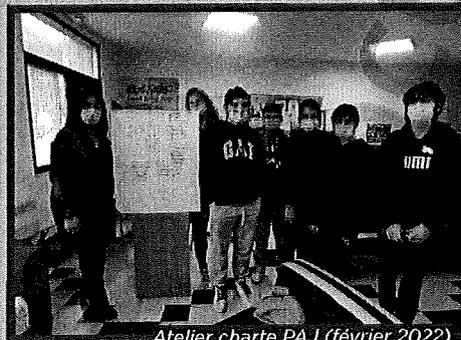
Forum citoyen (mai 2022)



Charte atelier seniors (avril 2022)



Charte atelier associations (mars 2022)



Atelier charte PAJ (février 2022)



Permanence hors des murs fête des associations et seys'fival (septembre 2021)

Les thématiques et les publics des démarches de participation citoyenne à Seysses

SUR QUELS SUJETS POURREZ-VOUS CONTRIBUER ?

Les politiques qui seront soumises au dialogue citoyen sont celles relevant des compétences de la commune à savoir :

- **Les politiques sociales**

ex.: le renforcement des cohésions sociales et des relations intergénérationnelles

- **Les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire**

ex.: le développement des quartiers, infrastructures, voirie...

- **Les politiques de mobilité**

ex.: le développement de mobilités douces...

- **Les politiques de développement durable**

ex.: la préservation des zones naturelles

- **Les politiques culturelles et d'animation des quartiers**

ex.: le développement de projets culturels, la lutte contre la sédentarité par le sport...

QUI PEUT CONTRIBUER ?

D'une manière générale, les actions de participation citoyenne menées par la commune s'adressent **à l'ensemble des Seyssois**.

Selon les projets, et lorsque cela s'avère pertinent, la ville se réserve néanmoins le droit de cibler les publics spécifiques ou parties prenantes du projet.

Les différents degrés de contribution citoyenne

LES ÉCHELLES DE PARTICIPATION CITOYENNE

Il existe **4 échelles de participation citoyenne**. Chacune de ces échelles a un objectif précis et détermine un **degré d'implication et de mobilisation du citoyen** dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre de projets. Au regard des objectifs et de l'état d'avancement des projets communaux, la commune de Seysses choisira l'échelle d'implication et de mobilisation la plus adéquate.



L'information

L'objectif : communiquer les informations clés d'un projet.

La municipalité présente des éléments objectifs et pédagogiques (idées, faits, décisions), énonce et explique les orientations, les choix et les décisions à la population concernée par le projet.



La consultation

L'objectif : recueillir l'opinion des citoyens et des usagers concernés par un projet.

Avant la prise de décision, la municipalité recueille des avis et des propositions de citoyens pour aider au choix. Cet avis est purement consultatif, il n'entraîne aucune obligation de décision conforme.



La concertation

L'objectif : engager un processus de discussion, d'ajustement et de modifications éventuelles d'un projet en prenant en compte les besoins et les attentes des citoyens.

En amont, pendant ou en aval d'un projet, la municipalité mobilise les citoyens pour enrichir et débattre d'un projet. La municipalité veille ensuite à ce que les besoins et attentes soient pris en compte tout au long du projet.



La co-construction

L'objectif : associer les citoyens à l'action publique et aux décisions.

La municipalité associe les citoyens à l'élaboration d'un projet ou d'une partie de projet. Cette échelle requiert le plus d'implication et de disponibilité en proposant aux citoyens un rôle actif dans le développement et le portage du projet.

Zoom sur les instances de participation à Seysses

La ville de Seysses reconnaît l'importance d'un débat libre. C'est pourquoi elle souhaite mettre en place différentes instances et différents outils pour proposer des lieux privilégiés de débats et d'échanges. Pour garantir l'information, le suivi et la transparence des démarches menées, la Ville s'engage à ce qu'un compte rendu de chaque rencontre soit réalisé et communiqué publiquement.

Zoom sur l'instance « Conseils de quartiers »

Au nombre de 5 sur l'ensemble de la commune, les **Conseils de quartiers** permettent aux citoyens de s'informer, débattre et mener des réflexions au service de l'intérêt général sur les projets qui permettent d'améliorer la vie de quartier. L'avis du **Conseil de quartier** est purement consultatif, la ville reste décisionnaire. Le maire s'engage à participer à **une session par an** pour chaque Conseil de quartiers.

Zoom sur l'instance « Conseil intergénérationnel »

Réunissant **1/3 de jeunes + 1/3 d'adultes + 1/3 de seniors**, cette instance vise à travailler sur des actions pour **renforcer des coopérations entre les générations**. Cette instance encourage le **partage d'expériences** et de pratiques d'usages entre différentes générations et milieux sociaux pour **enrichir le débat** dans certains projets structurants de la ville.

Paroles de Seyssois

Les Seyssois préconisent une fréquence de rencontre trimestrielle pour ces instances.

Zoom sur l'instance des associations seyssaises

En mars 2022, un atelier participatif "associations" s'est déroulé. Ce groupe s'est impliqué dans l'écriture de cette charte et a proposé d'inclure que la réunion annuelle devienne un espace de dialogue citoyen pour échanger, s'écouter et partager leur expérience. Une instance de dialogue citoyen qui les concerne.

« Nous souhaitons créer un événement inter-associations annuel commun (réunion, animations,...). »

Zoom sur les autres outils de participation à Seysses

Zoom sur les Permanences Hors des Murs

En complément des temps de réflexions en instances, la Ville souhaite venir directement à la rencontre des citoyens sur leurs lieux de vie. Que ce soit au cours de **café-débats** en plein air, à la médiathèque, de **stands élus** sur le marché ou à l'occasion d'événements culturels... Différents formats seront proposés et testés pour **réinventer le lien entre élus et citoyens**.

Paroles de Seyssois

Les Seyssois préconisent l'organisation de permanences hors les murs en parallèle d'autres événements sur la commune, à l'instar du Seys'tival ou encore de la fête des Mères.

Zoom sur les autres outils de participation

Enfin, les citoyens pourront toujours contribuer via :

- **La participation aux réunions publiques et ateliers participatifs** (types Forums, World Café...) organisés en lien avec les projets et les politiques menés par la commune
- **Différents formats de contribution numérique**, développés notamment depuis la période Covid (type newsletter d'informations, Facebook live, sondages et questionnaires en ligne...)
- **La rencontre des élus** aux cours des permanences en mairie

Paroles de Seyssois

Dans le cas de contributions numériques, les Seyssois préconisent de proposer des questions ouvertes, donnant davantage la possibilité d'exprimer ses avis qu'un sondage de réponses à choix multiples.

L'évaluation de la Démocratie Participative à Seysses

Pour veiller à l'application de la charte et faire évoluer ses propositions d'instances et d'outils de participation citoyenne, la commune de Seysses souhaite s'entourer d'un **comité de suivi et d'évaluation** chargé d'émettre un avis sur les pistes d'évolution pour l'avenir du dialogue citoyen sur la commune.

Sur la base des contributions citoyennes recueillies via une **enquête en ligne lancée de mars à avril 2022** et au cours du **Forum Citoyen 2022**, la commune s'engage à évaluer ses actions sur la base de ces premiers critères :

- **Transparence** (avoir des informations claires, régulières sur les projets et leur calendrier ; être tenus informés des réunions proposées)
- **Mise en relation et dialogue entre les élus et les citoyens** (avoir des temps de rencontres et de dialogues fréquents et réguliers avec les élus ; avoir l'opportunité d'exprimer ses attentes et ses besoins ; avoir des réunions systématiques de restitution du choix des élus vis-à-vis des contributions reçues)
- **L'utilité de la participation citoyenne** (contribuer à la décision et à l'avancée des projets ; travailler sur des sujets concrets ; être informés sur les besoins de la collectivité pour répondre au mieux aux besoins)
- **L'accessibilité et la représentativité en réunion** (diversifier les formats de contribution et de mobilisation pour favoriser la participation du plus grand nombre ; veiller à ce que les participants soient le plus représentatif possible des typologies de populations par quartier et à l'échelle de la Ville, veiller à un nombre croissant de participants au fil des réunions ; avoir la liberté de participer à tout moment)

Les mots

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 031-213105471-20221216-DEL2022_5_3A-CC

Reiser
Levyault

Démocratie Participative

Concept et exercice du pouvoir qui naît à la fin des années 1970 et tend à rendre obligatoire la participation des citoyens via des instances de participation et de concertation. Elle permet de partager le pouvoir en organisant le dialogue citoyen et la participation citoyenne.

Charte

Règles, principes fondamentaux qui régissent l'organisation des démarches de participation. Elle précise les rôles et missions de chacun, ainsi que les engagements pris par les élus pour développer la participation citoyenne.

Participation citoyenne

Principe d'association des citoyens à la prise de décisions au niveau des politiques publiques locales.

Instance

Institution / temps de rencontres qui permettent de dialoguer, de débattre pour pouvoir aboutir à une prise de décision collective.

Information

C'est le premier degré d'implication du citoyen et une première modalité d'échange entre l' élu et le citoyen. L'information doit être accessible, compréhensible, lisible, communiquée rapidement.

Consultation

Demander l'avis des habitants pour mieux cerner leurs besoins et leurs attentes.

Concertation

Action permettant de s'accorder en vue d'un projet commun. C'est la confrontation entre les différentes parties avec échanges d'arguments, l'explicitation des points de vue... C'est une démarche qui accompagne le projet tout au long de son élaboration jusqu'à sa réalisation.

Co-construction

Processus par lequel les participants à différents ateliers échangent et travaillent de concert à l'élaboration de propositions d'actions. Permet d'impliquer une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action.

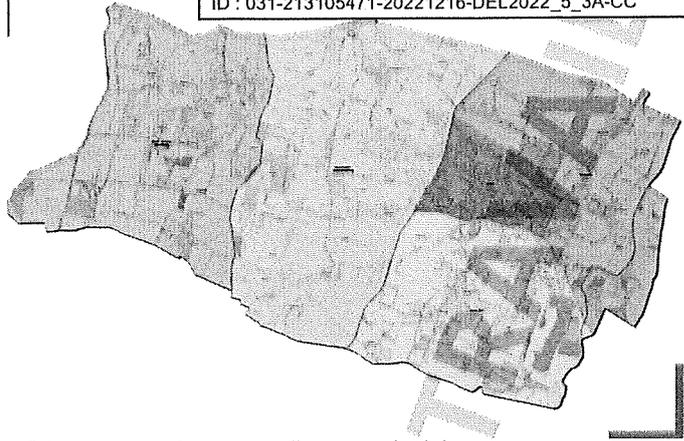
Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

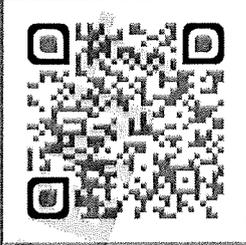
ID : 031-213105471-20221216-DEL2022_5_3A-CC

Béret
Levraut



Découpage des futurs conseils de quartier à Seysses

Pour en savoir plus :



10, Place de la Libération 31600 Seysses
05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

